

Journée Veillard-Cybulski 2012

L'association Veillard-Cybulski, en collaboration avec l'Institut International des droits de l'enfant (IDE)

organise

une journée de réflexion sur le thème :

« Enfants du voyage : tous délinquants ? quelles réponses ? »

Le mardi 7 février 2012 dès 13h30

à la Haute Ecole de travail social et de la santé EESP de Lausanne

Argument

Partout en Suisse, les polices cantonales et la justice pour mineurs sont confrontés plus ou moins régulièrement avec ces enfants venus d'ailleurs qui cambriolent, volent à la tire ou chapardent. Qui sont ces enfants ? D'où viennent-ils réellement ? Arrivent-ils d'eux-mêmes ? Voyagent-ils seuls, en groupe ? Sont-ils envoyés, utilisés, employés ? Les faits pénaux sont souvent très difficiles à établir lorsque les enfants ne sont pas pris en flagrant délit ou lorsqu'ils ne sont pas connus des services de police. De même, les éléments personnels fournis (adresse, filiation, occupation scolaire, etc), spécialité de la justice des mineurs, sont particulièrement difficiles, voire impossibles à vérifier.

Dès lors, que faire de ces jeunes lorsqu'ils sont interpellés ? Comment appliquer les principes de droit pénal suisse des mineurs que sont l'éducation et la prévention ? Comment initier une réflexion de prévention secondaire ou tertiaire quand il n'est pas possible de maîtriser la résidence de l'enfant (mesures ambulatoires, placement, voire détention provisoire pour ceux qui ne sont pas âgés de 15 ans), ni même de faire exécuter les peines ordonnées (prestation personnelle ou privation de liberté) ? La législation suisse concernant les mineurs appliqués aux infractions commises par ces enfants offre-t-elle des moyens suffisants ? Les structures cantonales d'exécution des mesures des peines sont-elles adéquates ou adaptées ?

Des solutions-miracles n'existent pas. Des pistes pourraient toutefois apparaître à travers le dialogue et la concertation. C'est l'ambition de cet après-midi de réflexion qui vise à mettre en commun les réflexions souvent isolées des personnes confrontées à cette problématique.

Public

Cette journée s'adresse aux professionnels du domaine (policiers, juges, juristes, travailleurs sociaux, psychologues, enseignants, journalistes, etc), aux collaborateurs des services officiels et à toutes les personnes intéressées. Les chercheurs et les étudiants sont les bienvenus.

Informations générales

Date : Mardi 7 février 2012 de 13h30 à 18h00
Lieu : Haute Ecole de travail social et de la santé EESP,
Chemin des Abeilles 14, Lausanne
Langue : Français
Prix : CHF 50.-
Renseignements : Association Veillard-Cybulski, c/o IDE, 1950 Sion 4 (Bramois),
ide@childsrighs.org, 027/205 73 03

Programme

- 13 :30 Allocution de bienvenue
- 13 :40 Les enfants du voyage confrontés à la justice pénale et leurs droits
M. Jean Zermatten, ancien Juge des mineurs, Président du Comité de l'ONU pour les Droits de l'Enfant, Sion
- 14 :30 *Premier panel : Sur le terrain :*
Avec la participation de :
Mme Mireille Reymond, Présidente du Tribunal des mineurs du canton de Vaud, Lausanne
Me Dina Basarbach, Avocate, Genève
Un membre de la brigade des cambriolages (sollicité), Genève
M. Yannick Hanne, Directeur de l'équipe pédagogique du Foyer la Clairière, Genève
- 15 :30 Pause
- 16 :00 *Second panel : Du côté des décideurs :*
Avec la participation de :
Mme Géraldine Savary, Conseillère aux Etats, Vaud
M. Yvan Perrin, Conseiller National, Neuchâtel
M. Georges Godel, Conseiller d'Etat, Vice-président, Fribourg
M. Pierre Maudet, Maire de Genève, Conseiller administratif, Genève
M. Christian Varone, Commandant de la Police Cantonale, Valais
- 17 :00 Enfants du voyage : situation en France et en Europe
Me Pierre Joxe, Avocat, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien membre du Conseil Constitutionnel, Paris

Les débats seront animés et conduits par *M. Vincent Bourquin* (sollicité), RSR.